

Maîtrise universitaire / Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation éducation précoce spécialisée (MAEPS)

Consignes pour l'élaboration du portfolio MAEPS03FP Expériences domaine enfant/famille – 3 ECTS Prestations complémentaires (formation pratique)

Le portfolio est un outil qui permet de prendre conscience de son cheminement professionnel et également de s'auto-évaluer (Desjardin, 2002). Il sert tant à documenter une pratique professionnelle de manière complète, explicite et fiable qu'à démontrer des actions concrètes qui ont été accomplies. Legendre (1993) le considère comme « un document écrit dans lequel les acquis de formation [ou d'expérience] d'une personne sont définis, démontrés en fonction d'un but ». Dans le cas présent, le portfolio se construit autour des expériences pratiques réalisées dans le domaine enfant famille.

Le portfolio permet aux étudiantes et étudiants de valider leur formation pratique par la récolte et la description d'éléments visant à faire reconnaître leur-s expérience-s pratique-s.

Expériences pratiques dans le domaine enfant/famille

Conformément aux Lignes directrices de la CDIP (2008), sont reconnues comme des expériences pratiques dans le domaine enfant/famille, les expériences réalisées :

- dans des institutions préscolaires/parascolaires à vocation sociale ou pédagogique: stage accompagné;
- à l'école enfantine/au cycle élémentaire (1-4 Harmos): expérience accompagnée de l'enseignement;
- dans le travail au sein de familles: responsabilité éducative dans le cadre de structures familiales (art. 1, al. 1.2).

Ces expériences doivent être réalisées en milieu professionnel et obligatoirement être attestées (attestations de l'employeur, certificats de travail).

Volume d'expériences pratiques dans le domaine enfant/famille

La durée de l'expérience pratique attendue est de 300 heures au minimum. Différentes expériences multiformes peuvent être cumulées, si une certaine continuité peut être démontrée (par exemple : le cumul de plusieurs expériences éducatives auprès de jeunes enfants dans différentes crèches ou le cumul de plusieurs encadrements de camps de vacances).

Plan et composition du portfolio

Le portfolio se compose de **cinq parties** :

Partie A : Page de titre et sommaire (2 pages)

Cette partie contient :

- 1) une page de titre avec nom, prénom, filière de formation, volée et date du travail,
- 2) un sommaire permettant au lecteur de comprendre rapidement l'organisation du document.

Partie B : Données factuelles et descriptives (3-4 pages)

Cette partie se compose de :

- 1) la liste des lieux dans lesquels vous avez réalisé des expériences pratiques dans le domaine enfant/famille. Les indications doivent être données de manière précise, avec les noms et adresses des lieux et services concernés ainsi que le type de structures dont il s'agit. Pour chaque expérience, l'étudiant-e précise la durée réalisée, la nature de sa fonction et de son implication, son taux d'activité,
- 2) la présentation du/des contexte-s dans lesquelles les expériences pratiques ont été réalisées,
- 3) la description des principales tâches et activités que vous avez accomplies dans chaque contexte pratique précité, leur importance et/ou périodicité (quotidienne, hebdomadaire, etc). Vous avez la possibilité de mettre en annexe un carnet de bord avec des illustrations ou photos.
- 4) la rédaction d'un récit illustrant une situation qui rend compte d'une expérience significative pour vous.

Partie C : Réflexion et analyse (7-8 pages)

Cette partie vise à :

- 1) mettre en évidence les principales compétences que vous pensez avoir développées au cours des activités/expériences réalisées dans le domaine enfant/famille (auto-évaluation).
- 2) développer une réflexion sur la situation décrite au point B4 et expliquer en quoi cette situation a suscité un questionnement (analyse réflexive).
- 3) appuyer votre analyse réflexive par, au moins, trois références théoriques.
- 4) évaluer les apports de la démarche du portfolio, ce que vous avez appris à partir de l'élaboration de ce travail.

Partie D : Références bibliographiques

Cette partie contient l'ensemble des références mobilisées pour ce travail (ouvrages généraux, revues scientifiques et/ou professionnelles). Elles sont rédigées dans le respect des normes APA.

Partie E : Attestation(s) et/ou certificat(s) de travail

Cette partie est constituée des pièces justificatives des expériences réalisées et présentées dans ce portfolio.

Consignes de forme

Arial 11, interligne 1.5, le portfolio compte entre 36.000 et 45.000 signes, espaces compris (12-15 pages A4), imprimées recto. Respect des normes APA.

Modalités de remise du portfolio

1. Intitulé

Le document est intitulé de la manière suivante :

MAEPS03FP_Nom_date de remise

2. Délai de remise

Le premier jour de chaque session d'examens (janvier, juin, août) de la HEP Vaud.

3. Envoi

Les portfolios doivent parvenir au format world, en version électronique à :

florence.wolfahrt-schillinger@hepl.ch

et en copie papier à l'adresse ci-dessous :

Florence Wolfahrt Schillinger, Haute école pédagogique – Vaud, avenue de Cour 33, 1014 Lausanne

Approuvé par le Comité de programme le 12 juin 2020.